BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3921

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LIMOGES

Jugement d'ouverture

Date : 21 octobre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
391 748 167 RCS Limoges.
GUILLOU.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : La vente en gros demi-gros détail de produits alimentaires de régime de diététique d'hygiène d'entretien de livres et de produits ayant rapport à l'Acrobiologie ainsi que toutes activités s'y rapportant et notamment l'exploitation sous la franchise "aux rayons verts" la prestation de tous soins et conseils par esthéticiens et esthéticiennes et à titres accessoires la vente de tous produits se rapportant à l'activité l'exploitation ou la prise de participation selon quelque mode que ce soit de tous fonds ayant un objet similaire connexes ou complémentaire a l'un des paragraphes ci-dessus et plus généralement toutes opérations mobilières ou immobilières industrielles commerciales ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter la réalisation l'achat et la vente la location le négoce sous toutes ses formes de tous matériels ou produits la fourniture de prestations destinées à l'entretien l'équipement et la construction de la maison du bureau du jardin et des collectivités au confort au bien-être et à la détente.
Adresse : 11, rue Clouet, 87000 Limoges.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 avril 2025, désignant liquidateur Selarl urbain associes, Prise en la personne de Maître Paul urbain 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.